

**RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES**  
**A FOURNIR PAR LE VENDEUR POUR LA REDACTION DU COMPROMIS**

**VENTE D'UNE MAISON D'HABITATION**

- . copie pièce d'identité recto-verso en cours de validité, ou passeport,
- . copie des statuts de la société, extrait Kbis,
- . coordonnées postales, téléphoniques et mail,
- . copie de l'offre d'achat (si vente de particulier à particulier ou agence immobilière),
- . titre de propriété,
- . diagnostic électrique (sauf si installation de moins de 15 ans),
- . diagnostic gaz (sauf si installation de moins de 15 ans),
- . diagnostic de performance énergétique,
- . diagnostic amiante (sauf la construction a fait l'objet d'un permis de construire après le 01/07/1997),
- . diagnostic plomb (sauf si permis de construire délivré après le 01/01/1949),
- . état parasitaire,
- . contrôle de l'assainissement individuel (contacter la communauté de communes),
- . contrôle de l'assainissement collectif (tout à l'égout) : contacter la commune,
- . la dernière taxe foncière,
- . le dernier entretien de la chaudière (moins de 1 an),
- . le dernier ramonage de la cheminée (moins de 1 an),
- . les autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux, attestation de conformité (ou certificat de non contestation de la conformité), pour des constructions ou travaux réalisés depuis moins de 10 ans),
- . les factures des travaux réalisés depuis moins de 10 ans par des artisans et les garanties décennales correspondantes,
- . si la maison est en lotissement :
  - copie du règlement et du cahier des charges, le montant des charges éventuelles,
  - le dernier procès-verbal de l'association syndicale du lotissement et le décompte annuel,
- . si la maison est ou a été louée :
  - la copie du bail de location
  - la copie de l'état des lieux d'entrée,
  - le montant et le mois correspondant au dernier loyer,
  - la copie du congé du dernier locataire,
  - la copie de l'état des lieux de sortie.
- . le procès-verbal de bornage si le géomètre est intervenu pour la délimitation du terrain.

**RENSEIGNEMENTS A FOURNIR PAR L'ACQUEREUR**

- . copie pièce d'identité recto-verso en cours de validité, ou passeport,
- . coordonnées postales, téléphoniques et mail,
- . copie statuts de la société, Kbis,
- . financement : montant du prêt, durée et taux d'intérêts annuels

**Notaire**

**Emmanuelle CARO**

**Notaires assistants**

**Pauline REPUSSARD**

**Cyrielle PREVOT**

**Marie-Nathalie METZE**

**Rédacteurs**

**Emmanuelle LE BRIGAND**

**Nathalie LE MOING**

**Marc LE FLOCH**

**Comptabilité**

**Laura SOUCANY**

**Service négociation**

**Gaëlle DASSAUD**

06.40.54.73.51

**Virginie BRIENT**

07.89.37.57.70.

**Formaliste**

**Dorothee RAFFRAY**

Etude fermée le samedi

Etude équipée de la  
visioconférence



N° visio :

